



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

Communiqué de presse

14 avril 2021

Résultats de l'enquête de mars 2021 sur les modalités et conditions de crédit attachées aux cessions temporaires de titres libellés en euro et aux transactions sur le marché de produits dérivés de gré à gré (enquête SESFOD)

- Les modalités et conditions de crédit se sont légèrement assouplies pour l'ensemble des contreparties à l'exception des *hedge funds*, tandis que le recours des *hedge funds* au levier financier a augmenté.
- La durée maximum de financement a augmenté pour de nombreux types de garanties, tandis que les décotes et les taux/écarts de financement ont diminué pour les financements garantis par tous les types de collatéral.
- La demande de financement a continué de se modérer pour tous les types de collatéral.
- Les modalités et conditions de crédit globales attachées aux cessions temporaires de titres et aux transactions sur dérivés de gré à gré sont demeurées globalement inchangées par rapport à l'année passée mais on observe des divergences entre les différents types de contreparties.

Les modalités et conditions de crédit globales se sont légèrement assouplies au cours de la période sous revue allant de décembre 2020 à février 2021. Les participants à l'enquête ont fait état d'un assouplissement des conditions générales de crédit pour chaque catégorie individuelle de contreparties, à l'exception des *hedge funds* pour lesquels ces conditions sont demeurées inchangées. L'assouplissement des conditions générales de crédit a été le plus marqué pour les banques et les courtiers, suivis des sociétés d'assurance. Il a été attribué à une amélioration générale de la liquidité et du fonctionnement des marchés, à une capacité accrue à mobiliser le bilan ou les fonds propres, à la concurrence d'autres établissements, à la volonté accrue des établissements de supporter un risque plus élevé et aux pratiques des contreparties centrales. Les participants à

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Communiqué de presse / 14 avril 2021

Résultats de l'enquête de mars 2021 sur les modalités et conditions de crédit attachées aux cessions temporaires de titres libellés en euro et aux transactions sur le marché de produits dérivés de gré à gré (enquête SESFOD)

l'enquête prévoient que les modalités globales demeureront globalement inchangées au cours de la période comprise entre mars 2021 et mai 2021.

La disponibilité et le recours au levier financier ont augmenté pour les *hedge funds* tandis que le recours des entreprises d'investissement au levier a diminué. Les pressions exercées par l'ensemble des contreparties pour obtenir des conditions plus favorables se sont accrues, ce phénomène étant le plus prononcé de la part des sociétés non financières. Dans le même temps, l'offre de conditions différenciées aux clients les plus favorisés est demeurée inchangée au cours de la période sous revue.

Tandis que les participants ont émis un avis globalement contrasté concernant le montant maximum de financement offert en contrepartie de différents types de garanties libellées en euro, ils ont indiqué que la durée maximale de financement contre remise de garanties libellées en euro s'était allongée pour de nombreux types de collatéral, que les décotes appliquées aux garanties libellées en euro avaient diminué pour la quasi-totalité des catégories de garanties et que les taux/écarts de financement poursuivaient leur baisse s'agissant des financements garantis par tous les types de collatéral.

Une proportion significative de participants à l'enquête ont indiqué que la demande de financements garantis par tous les types de collatéral continuait de diminuer. La liquidité des garanties s'est améliorée pour la plupart des types de collatéral.

Les participants n'ont fait état que de variations limitées concernant les transactions sur dérivés de gré à gré ne faisant pas intervenir de compensation centrale.

Comme les années précédentes, l'enquête de mars 2021 comportait des questions spécifiques visant à fournir une perspective sur le long terme en comparant les modalités et conditions de crédit observées début mars 2021 avec celles observées et déclarées l'année précédente (début mars 2020). Par rapport à l'année passée, les modalités et conditions globales attachées aux cessions temporaires de titres et aux transactions sur le marché des produits dérivés de gré à gré sont demeurées, au total, globalement inchangées mais l'on observe des divergences entre les différents types de contreparties. En termes nets, les critères d'octroi des financements garantis se sont assouplis par rapport à l'année dernière. Les participants à l'enquête ont indiqué que les modalités non tarifaires sur les marchés de dérivés de gré à gré s'étaient durcies pour la plupart des produits dérivés par rapport à l'année dernière.

L'[enquête SESFOD de mars 2021](#), la [série de données détaillée](#) sur laquelle elle s'appuie et les [orientations SESFOD](#) sont disponibles sur le site internet de la BCE, tout comme les autres [publications SESFOD](#).

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France.

Communiqué de presse / 14 avril 2021

Résultats de l'enquête de mars 2021 sur les modalités et conditions de crédit attachées aux cessions temporaires de titres libellés en euro et aux transactions sur le marché de produits dérivés de gré à gré (enquête SESFOD)

L'enquête SESFOD est réalisée quatre fois par an et couvre les évolutions des modalités et conditions de crédit sur les périodes de référence de trois mois s'achevant en février, mai, août et novembre.

L'enquête de mars 2021 a collecté des informations qualitatives sur les évolutions intervenues entre décembre 2020 et février 2021. Les résultats sont fondés sur les réponses d'un panel de 26 grandes banques, dont 14 banques de la zone euro et 12 banques ayant leur siège hors de la zone euro.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [William Lelieveldt](#) au : **+49 69 1344 7316.**

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France.